

Décision

Générale

colonial

Décision n° 520 désignant les membres du Conseil d'administration du Comité colonial du combattant.

n° 520

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 mai 1938

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés pour quatre ans membres du Conseil d'administration de l'Office colonial du combattant de la Côte française des Somalis : 1° Membres désignés par le Gouverneur : M. Callard, directeur de la Banque de l'Indochine ; M. Poggioli, directeur de la compagnie Afrique orientale ; M La Rivière, secrétaire général de la Chambre de commerce; M. Ravallier, procureur de la République. 23 Membres désignés représentant les titulaires de la carte du combattant : M. Folacci, commis principal de trésorerie; M. Billion, agent du C. F. E. : M. Gleyze, industriel; M. Dubet, brigadier des douanes